

COMMUNE DE FREBUANS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MAI 2017

Le 23 mars 2017 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, sous la présidence de Paulette MARANO, Maire de la Commune.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 23 mars 2017 :

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte rendu en date du 23 mars 2017.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal extraordinaire en date du 30 mars 2017 :

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte rendu en date du 30 mars 2017.

1- SICOPAL : Adhésion de la Communauté de Communes Jura Sud :

(Délibération

n° 21/17)

Suite à la demande de la Communauté de Communes Jura Sud, le Comité Syndical du SICOPAL a accepté l'adhésion de cette dernière par délibération en date du 23 mars 2017. Le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la Communauté de Communes Jura Sud au SICOPAL.

2 - SICOPAL : révision des tarifs au 01/09/2017 (Délibération n° 22/17)

Le Comité Syndical du SICOPAL, par délibération en date du 23 mars 2017 a décidé de réviser ses tarifs (hors taxes) à compter du 1^{er} septembre 2017 comme suit :

- livraisons aux restaurants scolaires, communes adhérentes : 0.45 €
- livraisons aux restaurants scolaires, communes non adhérentes : 0.62 €
- livraisons au domicile des personnes âgées, communes adhérentes : 2.10 €
- livraisons au domicile des personnes âgées, communes non adhérentes : 3.04 €
- livraisons collectives adultes : 0.45 €
- livraisons petite enfance, communes adhérentes : 0.29 €
- livraisons petite enfance, communes non adhérentes : 0.62 €
- livraisons Hôpital de Lons le Saunier : 40.00 € (forfait journalier)
- Téléalarme (abonnement mensuel) : 20.00 €

Le Conseil Municipal approuve ces nouveaux tarifs à compter du 1^{er} septembre 2017.

3 - Partenariat avec la Société d'assurance AXA : (Délibération n° 23/17)

Lors du Conseil Municipal du 23 mars 2017, la Société AXA a proposé au Conseil Municipal un partenariat entre la Commune et AXA. Ce partenariat permettrait de proposer aux administrés de la Commune des solutions de couverture de santé mutuelle avec des tarifs négociés, l'objectif étant de trouver le bon équilibre entre les garanties et le prix. La Commune n'a pas d'investissement financier à apporter. Un questionnaire a été distribué à la population et une rencontre aura

lieu afin de répondre aux différentes questions et comprendre le processus. Le Conseil Municipal entérine ce partenariat.

4 - Effacement de réseau rue Désiré BARODET : demande de subvention (Délibération n° 24/17)

Le Conseil Municipal réuni en séance extraordinaire le 30 mars 2017 a approuvé à l'unanimité le programme de travaux établi par le SIDEK ainsi que la convention de maître d'ouvrage principal à intervenir. Le Conseil Municipal autorise le Maire à demander une subvention au Conseil Départemental à hauteur de 20% sur le montant estimatif des travaux au titre de « l'Engagement pour les Solidarités Territoriales Jurassiennes » (ESTJ).

5- Etude de devis

- Aire de jeux - mur d'escalade : deux devis sont proposés.
- Devis de la Société EXTEBOIS d'un montant de 437.00 € HT soit 524.40 € TTC
- Devis de la Société AMC Diffusion d'un montant de 400.00 € HT soit 480.00 € TTC.

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à ces devis. La réparation du panneau du mur d'escalade sera effectuée par l'employé communal qui fera le nécessaire en respectant les normes de sécurité.

6 - Informations diverses :

- Demande de stationnement d'un camion pizza sur la Commune le jeudi soir une semaine sur deux sur le parking de la salle des fêtes. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette demande.
- La Commission de Sécurité Incendie de l'arrondissement de Lons le Saunier effectuera une visite de sécurité de l'école primaire (Type R - Catégorie 4) le mardi 13 juin 2017 à 14h00.
- Les enfants inscrits à l'activité NAP « petit reporter » du RPI de Frébuans-Mallerey-Trenal ont réalisé « le Journal Des Filles Passionnées ». Un grand bravo aux auteurs !
- Une copie du courrier de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) adressée à la Société MGTPS a été reçue en mairie le 2 mai 2017. Il est précisé que l'arrêté préfectoral délivré le 29 juin 2012 expirait le 29 juin 2015. En conséquence, la Société MGTPS n'est plus autorisée à exploiter le site de Frébuans en y déposant des déchets inertes. Une demande de prolongation en date du 15 décembre 2016 faite par la Société MGTPS est restée sans réponse ce jour. Pour mémoire, la convention passée entre la Commune de Frébuans et la Société MGTPS a été résiliée le 29 avril 2014 avec une prise d'effet le 16 juillet 2014. Le Conseil Municipal décide d'attendre le délai d'un mois imposé par la DREAL à la Société MGTPS pour fournir les pièces complémentaires. Passé ce délai, Madame le Maire prendra contact avec la Société FAMY.
- Le Conseil Municipal prend connaissance du bilan des déchetteries du SICTOM de l'année 2016.
- Enedis : Révision préventive du réseau de 20 000 volts faite par hélicoptère volant à basse altitude du 15 mai au 19 mai 2017.

7- Questions diverses :

- La Commune de Chilly le Vignoble souhaite interdire les véhicules poids lourds de plus de 7.5 tonnes entre Chilly le Vignoble et Frébuans. Par conséquent, les

camions Poids Lourds de la Société FAMY passeront automatiquement par le centre du village de Frébuans pour rejoindre leur entrepôt et vice-versa pour rejoindre la RD 30 (axe Trenal - D 1083). Une dérogation pourrait être accordée aux véhicules porte-chars de la Société FAMY. Une demande sera adressée dans ce sens au Conseil départemental pour la Commune de Chilly le Vignoble. Celle-ci a demandé l'avis de la Société FAMY qui serait d'accord si la dérogation pour le passage des porte-chars est accordée. Le Conseil Municipal émet un avis défavorable.

➤ Le coffret du branchement électrique d'une maison route de Saint Georges a été installé dans la haie appartenant à la commune. Celui-ci sera déplacé.

COMPTE-RENDU DES REUNIONS :

- le 06 avril 2017 : ECLA – Bureau Elargi
- le 10 avril 2017 : ECLA – Commission Finances
- le 13 avril 2017 : ECLA – Conseil Communautaire
- le 20 avril 2017 : ECLA – Commission Aménagement de l'Espace, Solidarité Territoriale.

REUNIONS A VENIR :

- le 11 mai 2017 : ECLA – Bureau Elargi
- le 18 mai 2017 : ECLA – Conseil Communautaire

URBANISME – DOSSIERS EN COURS :

- CUb n°3/2017 : Dossier déposé le 18/04/2017 par Madame Marie-Noëlle TOURNIER pour la réalisation d'une maison individuelle à usage d'habitation située sur la parcelle cadastrée AA 67, rue du Calvaire.

- PC n°3/2017 : Dossier déposé le 26/04/2017 par Monsieur et Madame PESENTI Santino pour la réalisation d'une maison d'habitation située sur la parcelle cadastrée AB 161, rue Désiré Barodet.

URBANISME – DOSSIERS NOTIFIES :

- PC n°2/2017 : Arrêté favorable en date du 04/05/2017 du dossier déposé le 09/03/2017 par Monsieur Jérôme DUCRET et Madame Eloïse TRUCHARD pour la réalisation d'une maison d'habitation située sur la parcelle cadastrée AB 162, rue Désiré Barodet.

- CUb n°2/2017 : Arrêté d'opposition en date du 26/04/2017 pour le dossier déposé le 18/04/2017 par Madame Marie-Noëlle TOURNIER pour la réalisation d'une maison individuelle à usage d'habitation située sur les parcelles cadastrées AB 44 et 45, route de Saint-Georges.

- DIA n°1/17 : Vente par Messieurs DECOSSE Michel et Jean-Louis au profit de Monsieur et Madame Santino PESENTI de la parcelle AB 161, rue Désiré Barodet d'une superficie de 8a 04 ca.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 08 JUIN 2017 à 20H30

Le Secrétaire,

Michel PERNET



Le Maire,

Paulette MARANO

